

HARREVILLE INFOS

NUMERO SPECIAL

Loin d'avoir abandonné le combat, la municipalité a demandé à être reçue par Mme le Préfet de la Haute-Marne pour que notre demande de rattachement à la communauté de communes du bassin de Neufchâteau soit entendue.

Le Maire, accompagné de ceux de Goncourt et Aillianville, a rendez-vous très prochainement avec Mme Françoise SOULIMAN, Préfète de la Haute-Marne.

Afin d'appuyer notre demande nous sommes persuadés qu'une pétition, signée d'une grande majorité des personnes majeures d'Harréville, serait un plus.

Et encore plus, pour vous informer au maximum, une réunion publique est organisée à la salle de fêtes d'Harréville **vendredi 22 avril 2016 à 18 heures 30**

Nous pourrions vous exposer la genèse de cette demande, les avantages, le déroulement et les actions menées par la municipalité.

Nous en profiterons pour vous informer sur les impôts de la commune et ceux que vous devrez acquitter en 2016.

Pour votre information, une copie de la pétition portée par le Maire est au verso de cette feuille d'information.

Vous pourrez signer la pétition le jour de la réunion ou, si vous avez des impossibilités, en faire part en mairie et nous nous déplacerons chez vous.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien et vous en remercions.

P.J. LAMBERT, Maire, et son équipe municipale

A l'attention de Madame le Préfet de la Haute-Marne : Mme Françoise SOULIMAN

Les Habitants d'Harréville les Chanteurs (52150), après avoir été informés de la situation de la commune au regard de la communauté de communes de Bourmont-Brevannes-Saint-Blin et la décision négative de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) de Haute-Marne souhaite vous exposer ses revendications.

La loi NOTRe, dans son esprit, met en avant le respect des bassins de vie et d'emploi, fondements de la vie de tous les jours des habitants des petites communes bien dépourvues de services ou de commerces.

Les Harrévilloises et Harrévillois sont tournés vers la ville de Neufchâteau, dans les Vosges, qui est leur base de vie puisque nous fréquentons les commerces, la gare SNCF, l'Hôpital, les médecins et les spécialistes, le cinéma, la piscine, les installations sportives, les services,.....et bon nombre d'entre nous sont employés dans les Vosges (Hypermarché Leclerc, "U"Express, la fromagerie Rians, le centre hospitalier, la SNCF, le travail du bois à Liffol le Grand,...)

Notre municipalité, tout naturellement, compte tenu de la situation géographique du village "encastré" dans le département des Vosges et des raisons ci-avant, a sollicité le rattachement d'Harréville les Chanteurs à la communauté de commune du bassin de Neufchâteau, demande acceptée par cette dernière et confirmée par la CDCI des Vosges.

Il a donc été déposé un amendement à la CDCI de la Haute-Marne pour nous libérer de nos attaches avec la Communauté de Communes de Bourmont-Brevannes-Saint-Blin.

A notre énorme étonnement, le 18 mars dernier, cette demande a été refusée alors, que dans le même temps, la CDCI de la Haute-Marne acceptait le rattachement de deux communes Marnaises de la communauté de Saint-Dizier.

Nous sommes donc condamnés à la double peine : que notre commune finance avec l'impôt communal le fonctionnement et l'investissement de la nouvelle communauté de communes sans jamais ou très rarement avoir accès aux services et continuer à payer à Neufchâteau, notre bassin de vie, les services dont nous avons besoin.

C'est pourquoi, Madame le Préfet, nous vous demandons, avec la plus grande fermeté de ne pas tenir compte de l'avis de la CDCI de Haute-Marne et permettre à notre village, Harréville les Chanteurs, de rejoindre la communauté de communes du Bassin de Neufchâteau.

Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout même si nous sommes conscients qu'une telle décision peut être délicate mais qui n'a aucun risque de faire jurisprudence, la Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau ayant délibéré pour n'accepter que trois communes de Haute-Marne.